

Comment le pays avait-il été gouverné jusqu'alors ?

Le pays avait été depuis 1612 sous la dépendance de quatre vice-rois successivement. Ce furent le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorency et le duc de Ventadour. Champlain avait agi comme leur lieutenant en Amérique.

Que devint-il lors de la concession du pays aux Cent Associés ?

Il fut du nombre des associés, et la compagnie le choisit pour gouverneur.

Cette fameuse compagnie fut-elle à même de faire grandir la jeune France comme elle se le proposait ?

Elle envoya en Amérique de grands armemens ; mais Sir William Alexander, qui avait obtenu de Charles Ier, roi d'Angleterre, sous le nom de Nouvelle-Ecosse, la concession de l'Acadie, pays établi par les Français, s'opposa à leurs progrès. Sir David Kerkt, son lieutenant, fit la conquête de Québec et du Canada, après avoir remporté en mer une signalée victoire sur le Sieur de Roquemont, un des Cent Associés.

L'Angleterre conserva-t-elle le Canada ?

Non, il fut rendu à la France par le traité de St. Germain-en-Laye, l'an 1632, et l'année suivante, la compagnie rentra dans tous ses droits, en partie grâce aux efforts de